

2.1: Syndicom

Ajouter une dernière phrase à la proposition du SSP (Une véritable égalité salariale passe par une revalorisation des branches et des professions à prédominance féminine)

- L'USS s'engage en outre pour que de véritables sanctions soient instaurées à l'encontre des employeurs violant l'interdiction de discrimination salariale contenue dans la Loi sur l'égalité (LEg).

Exposé des motifs

Sans véritables sanctions envers les employeurs violant la LEg, l'égalité salariale ne pourra pas être réalisée.

Avis de la Commission féministe de l'USS : Accepter

Exposé des motifs de la Commission féministe de l'USS

-